



Village dynamique

Gye, trois lettres pour un record !



Village en expansion

À la faveur de ses nouveaux habitants



Vie gynoïse

Tradition et modernisme



Sport et jeunesse

Vivre à Gye

Bulletin Municipal 2022



Gye, toujours en mouvement

La municipalité vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023 et vous invite à parcourir la rétrospective de l'année 2022.

Sommaire

1. Présentation du conseil municipal.....	1
2. Vie municipale.....	2
2.1.Le budget 2022 en 6 points clés...	2
2.2.État civil.	3
2.3.Nouveaux arrivants.	3
2.4.Fête du village.	4
2.5.CCAS.	4
3. Association.....	5
3.1.Anim'A'Gye.	5
4. Bibliothèque - Les Gy'Stoires.....	7
5. Communication.	8
5.1. Site internet.	8
5.2.Bulletin municipal .	8
6. Vie pratique & civisme.....	9
7. Travaux.....	10
7.1.Un sérieux lifting pour la salle des fêtes.	10
8. École.....	13
8.1.Syndicat scolaire - La Marelle.	13
9. Jeunesse et sports.....	15
10.Actualités.....	17
10.1.Nouveauté : le Bungalow de la Récup'	17
10.2.Couches jetables	18
10.3.Trucs et astuces.	19
11. Infos pratiques.....	20
11.1.Rénovation énergétique : conseils gratuits.	20
11.2.Ordures ménagères.	21
11.3.Tri sélectif.	22
11.4.Affouage.	23
12. Notes.....	24



Nous contacter :

18 rue de la fontaine
54113 Gye

03 83 62 55 95

mairie.gye@wanadoo.fr

www.mairie-gye.com

Horaires d'ouvertures :

Lundi de 09h à 11h

Jeudi de 16h30 à 18h30

Le mot du maire



Chères gynoises, chers gynoïis,

L'an dernier, à la même époque, j'espérais pouvoir vous annoncer pour l'avenir des jours meilleurs. Ce n'est pas vraiment le cas : guerre aux portes de nos frontières qui favorise une inflation sur de nombreux produits tels qu'ils soient, inflation qui va probablement perdurer en 2023, crise sanitaire qui n'en finit pas, crise de l'énergie, etc.

Restons solidaires pour passer toutes ces crises.

J'annonçais également le démarrage imminent des travaux de rénovation de la salle polyvalente. Ce ne fut pas vraiment le cas. La crise des matériaux a fait prendre énormément de retard. J'ai eu plaisir à vous recevoir pour la cérémonie des vœux dans cette toute nouvelle salle des fêtes.

Dans le contexte actuel, je ne peux vous annoncer tel ou tel chantier. Nous devons rester vigilants en tout point.

Encore une fois un grand merci à celles et ceux qui œuvrent le plus souvent dans l'anonymat pour rendre notre village plus accueillant (Anim'A'Gye, les Gy'Stoires, le fleurissement communal ou des particuliers, les décorations des maisons, etc.).

J'aurais cœur à vous retrouver et échanger avec vous à la mairie, au coin d'une rue ou lors de nos manifestations communales.

Mon équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2023 qui, je l'espère, se déroulera sous les meilleurs auspices.

Michel **NOISETTE**,
Maire de Gye.

Directeur de publication : Michel NOISETTE.
Rédacteur: Membres de la commission communication.
Maquette et mise en page : David RAMBEAU.
Impression : Mairie de Gye.
Parution : Janvier 2023



1. Présentation du conseil municipal.



Michel **NOISETTE** - Maire de Gye

« Gynois depuis toujours, j'ai 62 ans, je suis retraité exploitant agricole, marié et père de deux fils. Arrivé au conseil municipal en 1983, je suis dans mon deuxième mandat de maire. »

- Finances
- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Fêtes et cérémonies
- Communication - Sécurité - Cadre de vie
- Syndicat scolaire (suppléant)
- CC2T
- SMETS
- CCAS



Christophe **GEISEL** - 1er Adjoint

« 50 ans, 3 enfants. Je suis directeur des services techniques d'une collectivité. Depuis 2005, Gye est mon village d'adoption, je m'investis également en tant que vice-président au sein du syndicat scolaire « La Marelle » basé à Blénod-lès-Toul et je suis membre bénévole de deux associations du village (Anim'AGye et l'ACCA) »

- Finances
- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Communication - Sécurité - Cadre de vie
- CC2T
- SMETS
- Syndicat scolaire



Daniel **BOUCHON** - Conseiller municipal

« Âgé de 64 ans, retraité de la fonction territoriale, j'habite Gye depuis plus de trois ans. Je suis bricoleur depuis toujours, et la retraite me permet de passer plus de temps à ma passion. »

- Fêtes et cérémonies
- CCAS
- Bois



Emilie **BOUVARD** - Conseillère municipale

« Habitante de Gye depuis un peu plus de 5 ans, je suis mariée et maman de 3 enfants. Je suis inspecteur technique dans l'immobilier tertiaire et bénévole de l'association Anim'AGye. »

- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- CCAS
- Listes électorales



Maxime **CHARLES** - Conseiller municipal

« Gynois depuis 2017, j'ai 32 ans, je suis marié, à une gynoise, et papa de deux enfants. Sur le plan professionnel, je viens de créer ma société de Maître d'œuvre en bâtiment. »

- Finances
- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Syndicat scolaire



Laurent **HASSOUX** - Conseiller municipal

« J'ai 56 ans, je suis agriculteur au village. Éleveur laitier, je travaille avec Nathalie, mon épouse, et un de nos enfants. Nos vaches produisent du lait pour les marques Candia©, Entremont© et Yoplait©. »

- Bois
- SMETS (suppléant)



Valentin **PLONGUÉ** - Conseiller municipal

« Habitant de Gye depuis ma naissance il y a 30 ans, le village et ses habitants m'ont vu grandir et aujourd'hui je marche dans les pas de mon père et mon grand-père en ayant pris comme eux des responsabilités au sein du conseil municipal. Professionnellement, je travaille dans une coopérative agricole de Moselle, j'ai repris en plus l'exploitation agricole de mon père située sur la commune depuis le début de l'année. »

- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- CCAS
- Bois
- Correspondant défense



David **RAMBEAU** - Conseiller municipal

« À presque 40 ans, je fêterai une décennie à Gye en 2023. C'est également à Gye que mes trois enfants sont nés entre 2013 et 2020. Professionnellement j'aide les entreprises à être davantage performantes, notamment par le biais des nouvelles technologies. »

- Travaux infrastructures - Appel d'offres
- Communication - Sécurité - Cadre de vie
- Syndicat scolaire



Anthony **RENAUX** - Conseiller municipal

« Jeune homme de 45 ans, père de deux grands garçons de 17 et 20 ans, j'exerce le métier de commercial dans le transport. Ma famille et moi sommes gynois depuis 2009 »

- Finances
- Communication - Sécurité - Cadre de vie



Karine **VANTILLARD** - Conseillère municipale

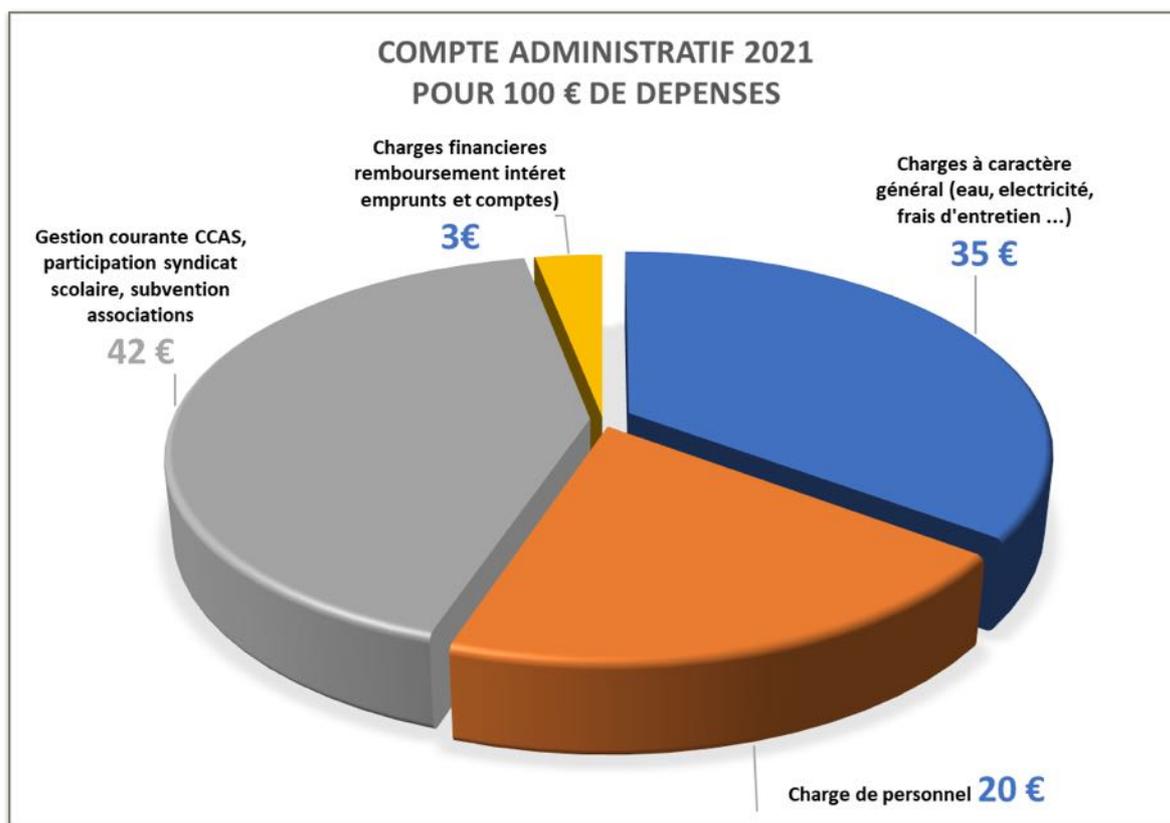
« J'ai 51 ans, je suis secrétaire médicale. J'habite à Gye depuis 29 ans, l'âge de mon fils, et dans ma maison rue de la prairie depuis 26 ans, l'âge de ma fille ! Je fais de la danse de loisirs et du chant choral gospel. Je suis également membre de l'association Anim'AGye. »

- Finances
- Fêtes et cérémonies
- Communication - Sécurité - Cadre de vie

2. Vie municipale

2.1. Le budget 2022 en 6 points clés...

(1) Répartition pour 100€ dépensés.



(2) Répartition pour 100€ de recettes.



(3) Pas d'augmentation des taux communaux.

Impôts locaux, statu quo. L'équipe municipale s'y est engagée : pas de hausse des impôts durant le mandat. Les taux d'imposition communaux restent inchangés par rapport à 2021.

(4) Une dette maîtrisée.

866€: c'est la dette par habitant (au 31/12/2021).

(5) Éducation.

Participation au syndicat scolaire de la Marelle dont la commune de Gye est membre de plein droit : 47 000€ (ce qui correspond à la participation aux remboursements de l'investissement, aux frais de fonctionnement et à la prise en charge d'une part des frais du périscolaire par enfant.)

(6) Mais aussi...

Des investissements dans le cadre de vie (200 000€) et la rénovation de la salle des fêtes

Le saviez-vous ?



Gye est la commune de Meurthe-&-moselle avec le nom le plus court !

C'est le résultat établi par l'Est Républicain en novembre 2022.

2.2. État civil.

Naissances	<ul style="list-style-type: none">Alba PERROT, née le 12/01/2022Livia BERTRAND, née le 13 février 2022Martin DELOBELLE, né le 15 juin 2022Juline JEANNOT, née le 14 juillet 2022Alba NOISETTE, née le 22 septembre 2022
Mariages	<ul style="list-style-type: none">Aucun à date de publication
Décès	<ul style="list-style-type: none">Aucun à date de publication

2.3. Nouveaux arrivants.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux habitants sur la commune cette année.

Rue saint Mansuy	Madame GUENARDEAU
Rue de l'Étang	Madame MASTROSIMONE et Monsieur OLLMAN
Rue de la Prairie	Madame MARIE et Monsieur SANGARE
Rue de la Saux	Madame BARBE et Monsieur GALLAND Madame et Monsieur CALTON
La ruelle	Monsieur GONCALVES

2.4. Fête du village.

Traditionnellement, la municipalité organise la fête du village sur le dernier week-end d'août. Depuis 2014, le repas, préparé par un traiteur du Toullois, est offert aux habitants de Gye et proposé à un tarif préférentiel aux invités, ce qui représente ~180 personnes réunies derrière la mairie.

Partage, convivialité et festivité étaient au rendez-vous, avec une animation musicale variée pour le plaisir de toutes et tous. Le début de soirée a été animé par un groupe de blues/jazz puis Thomas, notre DJ gynoï, a pris le relais.

Vous aurez noté que les feux d'artifice n'ont pas pu être tirés en raison des restrictions préfectorales dues à la sécheresse que nous avons connue.

Le samedi soir et le dimanche après-midi, un manège a ravi les petits de la commune avec le fameux pompom qui amuse toujours autant.



2.5. CCAS.

Cette année, le CCAS a distribué 29 colis¹ aux personnes du village âgées de 65 ans et plus.

Depuis la crise sanitaire, le repas proposé a été suspendu, de même que cette année en raison de la rénovation de la salle polyvalente.

L'an prochain, nous espérons pouvoir renouer avec la tradition en laissant de nouveau le choix aux personnes concernées entre le colis ou le repas festif.



¹ <https://www.estrepublikain.fr/culture-loisirs/2023/01/05/29>

3. Association.

3.1. Anim'A'Gye.

Anim'A'Gye met en place des activités de distraction et d'animation pour le village, à destination des enfants (Carnaval, chasse aux œufs à Pâques, jardin partagé, Halloween, Saint-Nicolas) et des adultes (brocante, activité tricot, bar d'été et bar d'hiver, marché de Noël).

Anim'A'Gye a le désir de créer des moments de rencontre conviviaux et oriente ses activités principalement dans cette optique. L'association porte également un grand intérêt dans la création de liens entre nos jeunes du village et cet objectif est atteint, pour les adolescents avec l'activité « tartes flambées » des vendredis soirs d'été à l'occasion des Bar'A'Gye, et pour les plus jeunes avec le jardin partagé. Ces activités permettent aux jeunes gynoïses d'apprendre à se connaître, de se rencontrer et d'échanger, de partager un intérêt commun et d'élaborer un projet partagé.



Des enfants impliqués dans la vie du village et remerciés à Rulantica.

Nous remercions également les gynoïses pour leur participation à nos différents événements, permettant ainsi de faire vivre l'association.

Les ados peuvent également se féliciter avec un bénéfice exponentiel cette année, permettant de leur offrir une belle récompense. Leur investissement et leur sérieux ont permis le bon déroulement de ces soirées estivales et nous les en remercions grandement.

Si vous souhaitez **rejoindre** l'association, de manière **ponctuelle** ou **régulière**, comme bon vous semble selon le temps que vous pourrez y accorder, nous vous invitons à nous le faire savoir. Nous aurions besoin d'étoffer l'équipe pour proposer davantage d'activités ou de manifestations.

Membres du bureau

Président

Fabien **Vantillard**

Trésorière

Mariannick **Baudy**

Pôle jeunesse

Emilie **Bouvard**

Pour tout renseignement

✉ animagye@orange.fr

f [Anim'a GYE](#)

La brocante a été cette année l'évènement le plus marquant avec un nombre d'exposants qui a doublé par rapport à l'année précédente. Les bénéfices obtenus nous permettent d'investir dans du matériel tels que tonnelle, tireuse à bière, chariot, écocup...

Nous remercions vivement les personnes qui ne font pas partie de l'association et qui se sont mobilisées pour nous donner un coup de main ce jour-là.



4. Bibliothèque - Les Gy'Stoires.

En 2022 : 2 nouveaux abonnements de magazines pour adultes : "**Notre Temps**" et "**Connaissance des arts**" sont à la disposition des lecteurs en plus des magazines habituels.

Tous les magazines peuvent être consultés sur place, voire être empruntés.

Quelques rappels de fonctionnement :

- Adhésion gratuite
- Prêt jusqu'à 10 ouvrages pour 1 mois
- Tout adhérent souhaitant un ouvrage en particulier, peut en faire la demande auprès des bibliothécaires afin d'envisager une réservation spécifique à la Médiathèque Départementale
- Les ouvrages sont diversifiés et renouvelés régulièrement.
- Ouverture **tous les jeudis** (sauf en août) de **17h à 19h** pour emprunter des livres, venir lire, se rencontrer, échanger autour d'un livre, se détendre et partager des émotions

Expo-Dino



De février à mars 2022, l'exposition sur les dinosaures a rencontré un vif intérêt auprès des enfants.

À cette occasion des livres étaient consultables sur place ou à emprunter pendant la période de l'exposition.



5. Communication.

5.1. Site internet.



Certains parmi vous ont déjà remarqué le changement récent de l'identité du site web de Gye (<http://www.mairie-gye.com>).

Les besoins ayant évolué cette année, le groupe communication a choisi de revoir l'intégralité du site précédent.

Plus dynamique, adapté aux écrans de vos smartphones et autres tablettes, vous y trouverez les informations utiles de votre commune.

Cet espace d'échange va permettre aux gynoises et gynoïis de se tenir informés des nouveautés, des événements et des services que proposent la mairie et les associations.

À ce jour l'intégralité des informations est encore en cours de rédaction. Vous verrez les modifications s'ajouter au cours de l'année.

5.2. Bulletin municipal.

Cette année le groupe communication innove et vous propose une nouvelle présentation du bulletin municipal annuel.

Plus clair, plus aéré, le bulletin de cette année reprend les éléments habituels de notre communication et est agrémenté de nouvelles rubriques pour renforcer le lien qu'il existe entre la mairie et ses administrés.

Vous trouverez également la version numérique de ce bulletin sur notre site web.



Le groupe communication est fier de vous présenter le nouveau bulletin municipal !

6. Vie pratique & civisme.

Brûler ses déchets verts à l'air libre c'est interdit !



Le brûlage des déchets verts émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules qui véhiculent des composés toxiques cancérogènes.

Cette pratique, plus polluante qu'elle n'y paraît, est pourtant interdite depuis 2011 (sous peine d'une contravention pouvant atteindre **450€**), une interdiction qui s'applique également aux incinérateurs de jardins.

Echardonnage



La destruction des chardons des champs est obligatoire sur l'ensemble des terrains clos ou non.

Cette destruction devra être terminée avant la floraison de ces derniers

Sortie des poubelles



Nous rappelons que les poubelles doivent être sorti la veille de la levée (soit le dimanche soir après 20 heures), et être rentrée dans la journée suivant la levée.

En effet, des habitants, ce sont plein de mauvaises odeurs émanant des poubelles, de leurs voisins, ces derniers restant plusieurs jours sur le domaine public.

Animaux domestiques



Pour rappel, tout animal est en état de **divagation** lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable.

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le **responsable** du dommage que l'animal a causé.

Il est interdit aux propriétaires d'animaux domestiques, ou à leurs détenteur de laisser ceux-ci déposer les déjections sur les trottoirs ou toute partie du domaine public et privé.

Stationnement



Il est rappelé qu'il ne faut pas stationner sur les trottoirs, ces derniers étant réservés aux piétons, poussettes, fauteuils roulants.

Si vous vous y garez à titre exceptionnel, serrez-vous le plus possible le long de votre propriété afin de laisser le passage des usagers non motorisés.

Nuisances sonores



Nous tenons à rappeler les horaires sur le bruit. L'utilisation des tondeuses et autres outils de bricolage est **réglémentée par un arrêté préfectoral** durant les horaires suivants

Lundi au vendredi :
8h à 20h

Samedi :
9h -12h et 15h-19h

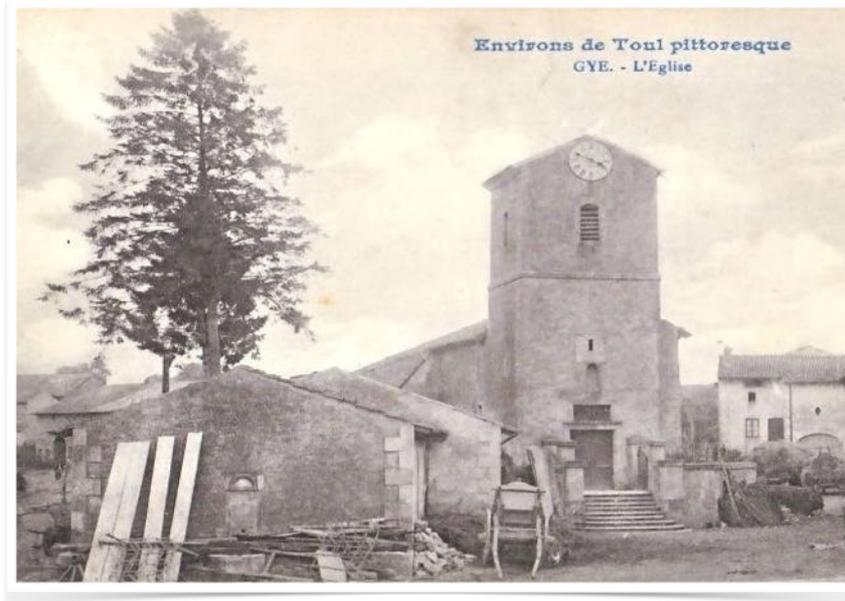
Dimanche et jours fériés :
10h - 12h

Pour de bonnes relations entre voisins. Merci de respecter ces horaires.

7. Travaux.

7.1. Un sérieux lifting pour la salle des fêtes.

Dans les années 80, cette ancienne remise lorraine du 18e /19e siècle a été transformée en salle des fêtes. Jusqu'en 2019, de menus travaux d'entretien et d'embellissement ont été réalisés afin de maintenir en service les activités du bâtiment.



La crise sanitaire mondiale a eu un impact non négligeable sur le secteur de la construction, après la faible production en 2020 et la reprise de l'activité économique accompagnée de hausse pharaonique de la demande en 2021, le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP) est devenu rapidement sous tension avec une pénurie importante de matières premières (Tuiles, bois, métal, matériaux à base de produits pétroliers ...). Cette pénurie a eu comme conséquence un allongement des délais du chantier de 4 mois à 9 mois !.



Néanmoins, la municipalité a su profiter du plan de relance de l'état et du décret tertiaire² relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire.



Dans ce programme de rénovation qui comprenait les thèmes : énergétique, acoustique et embellissement, il était nécessaire de :

- Procéder au remplacement de la couverture - zinguerie afin de mettre en œuvre un complexe d'isolation thermique et acoustique de 400 mm sous rampant.
- Créer un espace fermé de stockage pour les tables et les chaises permettant d'une meilleure organisation de l'espace.
- Réaménager et remplacer l'ensemble du matériel de la cuisine afin de la rendre plus fonctionnelle et d'y installer le nouveau matériel de cuisine.
- Changer les faux plafonds existant par de nouvelles dalles d'absorption acoustique.
- Remplacer l'éclairage par des appareils LED permettant un confort d'éclairage, mais également une réduction de la consommation énergétique.
- Nouveau système de chauffage réversible par pompe à chaleur air/eau, de traitement de l'air et de nouveaux appareils sanitaires.
- Remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures bois par de l'aluminium avec vitrage à isolation thermique ainsi que de nouvelles portes intérieures coupe-feu .
- Rafranchissement de l'ensemble des peintures et faïences murales.

² Obligation de réduire sa consommation énergétique de 40% d'ici 2030

Par ces aménagements, pour le confort des utilisateurs en intégrant les objectifs de réduction des consommations énergétiques, cette salle des fêtes a été mise en conformité avec les règles d'accessibilité des personnes handicapées et les normes de sécurité actuelles.



Le montant de l'opération comprenant les études, la rénovation, le suivi du chantier et l'ensemble des contrôles s'élève à une enveloppe de 200 000€ HT (dont 170 000€ HT pour les travaux seuls) et qui a été financé de la façon suivante:

- État : Dotation de soutien à l'investissement local État) → 70 000€
- Région Grand Est : Soutient à l'amélioration du cadre de vie → 20 000€
- Département : Contrat territorial → 10 000€
- FCTVA → 33 000€
- Solde : autofinancement de la commune.

Pour les futurs utilisateurs, un nouveau règlement a été rédigé pour les Conditions d'Utilisation³ de la salle des fêtes.



Tarifs 2023		
	Gynois	Extérieurs
1 jour en semaine	100 €	200 €
Samedi	130 €	260 €
Week-end	200 €	400 €
Caution	400 €	400 €

Assiettes		6 €
Verres		3 €

³ En cours de rédaction à la date d'impression du document.

8. École.

8.1. Syndicat scolaire - La Marelle.

L'accueil périscolaire « Pirouette Cacahuète » du syndicat « La Marelle » de Blénod-lès-Toul a proposé différentes activités animées par des intervenants extérieurs en plus des activités régulières.

Au cours de ce dernier trimestre, plusieurs personnes extérieures sont intervenues dans le cadre de nos activités, tout d'abord :

Les pompiers volontaires de Blénod-lès-Toul menés par leur chef de corps Adrien **MÉTADJER** ont initié la cinquantaine d'enfants inscrits aux gestes qui sauvent.



Un projet partenarial « Remarquables Fruitiers », proposé par l'Association « Au jardin d'la Zabelle », les enfants participent à la mise en beauté de la parcelle d'entrée de Bulligny côté Blénod-lesToul devant le stade de foot l'Entente 54.

Une haie mellifère a déjà été plantée le long du stade en bordure de route. Elle a été complétée par une œuvre verrière inspirée de l'artiste canadienne Katherine **GRAY** et composée de bouteilles gravées par les enfants de l'Accueil Périscolaire « Pirouette Cacahuète » durant le mois de juin 2022.

Justine, animatrice de Lorraine Association Nature est intervenue sur 2 mardis consécutifs pour une balade à la découverte des vergers et insectes. Ces animations ont été financées par la Communauté de Communes et le Conseil Départemental.



Regroupement Scolaire - Blénod-lès-Toul



Scolarité

2 rue de Mont le Vignoble
54113 Blénod-lès-Toul

09 67 78 51 08

ce.0541792E@ac-nancy-metz.fr

Périscolaire

2 rue de Mont le Vignoble
54113 Blénod-lès-Toul

03 83 62 05 22

periscolairepirouettecacahuete@gmail.com

Nous tenons à remercier toute l'équipe périscolaire pour son investissement au quotidien auprès des enfants, ainsi que tous les intervenants extérieurs pour les belles activités proposées.



9. Jeunesse et sports.

Parcours de marche

« Balade dans les contrées gynoises »

L'association des Deuilles propose une boucle balisée de 8 km à parcourir en famille ou entre amis. Cette balade vous permettra de découvrir les champs et les bois attenants à la commune et traverser le village de la rue st Mansuy à la rue de l'étang.

Y'a plus qu'à suivre les flèches!!!



City stade

« De quoi s'entraîner pour la troisième étoile »



Adepte des sports collectifs, cet espace clos permet de vous exprimer et de vous affronter seul ou en équipe au basket, hand-ball ou foot city.

Un tournoi annuel est organisé par le club Entente Sud 54.

Randonnée



Niveau d'endurance requis sur chemin de sentiers.
Niveau de difficulté : débutant.

Retrouvez le tracé du circuit de randonnée sur le site de l'association des Deuilles :

www.sentiersdesdeuilles.com/circuit-gye



Terrain de pétanque

« Il est petit, mais il a le mérite d'exister »

Pour une activité en famille ou entre amis, un jeu et un sport convivial qui permet les échanges et les performances.

Accessible à tous, il est ouvert en permanence, sans réservation.



Terrain de Tennis :

« Le terrain pour les adeptes de la raquette »

Avec des lignes repeintes à l'été 2022, un filet fonctionnel, il est prêt à accueillir les novices et les spécialistes.

Pour y accéder et en profiter, présentez-vous en mairie, une caution de **15€** vous sera échangée contre une clé d'accès.



Aire de jeu :

« Le coin des plus petits »

Idéal pour que les enfants se dépensent sans compter sous la surveillance d'un adulte au moins installé à proximité sur l'un des bancs qui entoure cet espace ouvert à tous.



10. Actualités.

10.1. Nouveauté : le Bungalow de la Récup'



Un objet dont vous n'avez plus d'utilité, mais qui peut encore servir ?

Apportez-le en déchèterie de Toul et déposez-le dans le Bungalow de la Récup', un nouvel espace de stockage destiné au réemploi.

5 partenaires mobilisés :

- Envie (électroménager),
- Envie autonomie (matériel médical),
- La Fabrique (objets divers),
- Ma Petite Recyclerie (petit mobilier)
- L'atelier Artabalo (luminaires)



Testez gratuitement les couches lavables !



Terres Touloises vous propose de tester gratuitement les couches lavables sur une période de 2 mois, du 31 janvier au 31 mars 2023.

L'essai consiste à vous fournir le matériel complet nécessaire pour tester ce mode de change sur votre enfant, à votre domicile, pendant 2 mois. Un accompagnement est prévu pour répondre à toutes vos questions et ajuster le matériel en cas de besoin (l'essai est également ouvert aux assistant(e)s maternel(le)s du territoire).

Le kit comprend : 20 couches absorbantes, 3 culottes de protection, 2 rouleaux de voile de protection, 1 seau hermétique, 1 filet de lavage, 1 sac de couleur pour les déplacements, 1 bouteille de lessive écologique, 10 carrés lavants (selon disponibilité).

Je suis intéressé(e) !

Réunion d'information : **jeudi 17 janvier 2023, à 18h00**
sur inscription 03 83 43 23 76 – contact@terrestouloises.com
au siège de la CC2T, à Écrouves, à proximité du centre aquatique Ovive
Condition : résider sur le territoire de la CC2T

Pourquoi ?

- **pour éviter les déchets** : adopter les couches lavables, c'est éviter 1 tonne de couches jetables de la naissance à la propreté de l'enfant.
- **pour faire des économies** : les couches lavables sont 2 fois moins chères que les jetables et pas besoin d'en racheter pour les enfants suivants.
- **pour la santé de votre enfant** : les couches lavables présentent de nombreux bienfaits en la matière.

Fabriquez votre purin de plantes pour un jardin au naturel



Utilisé comme engrais ou comme répulsif, le purin de plante est la solution simple, efficace et respectueuse de l'environnement, pour un jardinage au naturel.

Le purin de plantes, qu'est-ce que c'est ?

C'est le résultat de la fermentation naturelle d'une plante dans de l'eau à température ambiante. Le

résultat : une préparation riche en principes actifs, à la fois préventive et curative contre les maladies ou les parasites.

Quelles plantes utiliser ?

L'ortie : contre le mildiou, l'oïdium et les pucerons

La prêle : contre la tavelure, le mildiou, l'oïdium

La consoude : avec ses nombreux nutriments, c'est un activateur de croissance et de floraison. Répulsif des parasites.

L'absinthe : insecticide, antifongique, contre les chenilles et les pucerons

La fougère : contre les pucerons, les taupins, les cicadelles et les limaces

Les feuilles de tomate : contre les insectes

La bardane : fongicide, contre les maladies cryptogamiques

La recette

Ingrédients : 1 kg de plantes fraîches – 10 litres d'eau

- Mettre les plantes hachées dans un récipient en bois ou en plastique
- Ajouter l'eau et couvrir
- Mélanger chaque jour jusqu'à l'apparition de petites bulles
- Filtrer et conserver dans un récipient adéquat
- Utiliser en pulvérisation sur les feuilles ou mélanger à l'eau d'arrosage

11. Infos pratiques.

11.1. Rénovation énergétique : conseils gratuits.

Anciennement Espace Info Énergie, puis Espace Conseil FAIRE, retrouvez vos conseillers en rénovation énergétique sous l'appellation **France Renov', un nouveau service public unique mis en place par le ministère de la Transition écologique au **1^{er} janvier 2023**.**



Le nom change, mais pas les missions !

Les conseillers France Renov' accompagnent les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement : prêt de matériel (caméra thermique, outil de mesure du renouvellement de l'air ou de consommation électrique...), conseils techniques neutres, gratuits et personnalisés, scénarios de financement... Que votre projet soit déjà bien établi ou non, l'important c'est de les solliciter avant de démarrer tout travaux.

Pierre **QUEREL** et Julio **PFEFFER**, vos conseillers, vous accueillent sur rendez-vous :

terresdelorraine@asso-ler.fr [03 83 64 98 04](tel:0383649804)

Les aides financières à la rénovation

Parmi les principales :

- **MaPrimeRenov**
- **Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)**

Je vérifie si je suis éligible avec le simulateur en ligne : Simul'Aides

Munissez-vous de votre revenu fiscal de référence et des caractéristiques de votre logement (les gains écologiques et énergétiques seront pris en compte dans le calcul du montant de l'aide attribuée).

Après travaux, je fais le point sur mon contrat d'électricité

La rénovation de votre logement peut être l'occasion de revoir votre contrat d'électricité. Respectant les normes d'isolation en vigueur, un logement neuf ou rénové consommera moins en énergie. Certains fournisseurs peuvent proposer un prix du kWh plus avantageux avec une puissance de compteur plus faible.

Travaux d'isolation : attention, les offres à 1€ n'existent plus !



Pour rappel, en cas de travaux d'amélioration énergétique, il est important de demander plusieurs devis auprès des entreprises et de prendre le temps de bien lire le document avant de le signer.

Vous avez un ou plusieurs devis et vous avez besoin d'être conseillé ?

- Centre d'Amélioration du Logement 54
au 03 83 30 80 60
- URBAM conseil
au 03 29 64 05 90

Ces deux opérateurs peuvent vous conseiller sur la pertinence des travaux et vous informer des aides financières mobilisables (conseils neutres et gratuits).

11.2. Ordures ménagères.

À partir du 1er janvier 2023, pour l'ensemble des communes Terres Toulaises, le tri des déchets recyclables évolue : d'un côté papier, journaux, carton et cartonnages, de l'autre, le reste des emballages.

S'adaptant aux pratiques existantes, la collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte aura lieu désormais une semaine sur deux.

La collecte en porte-à-porte des ordures ménagères

Sortie des bacs la veille au soir. Ils doivent être rentrés après la collecte

En cas de jour férié, la collecte est décalée au samedi suivant

À savoir :

- Les sacs en vrac et les poubelles non homologuées ne sont pas collectés. Si votre bac est trop petit ou trop grand, contactez la CC2T (limite d'un changement gratuit par an).
- Les bacs débordants sont comptabilisés deux fois dans le cadre de la tarification incitative.
- Les bacs trop lourds ne sont pas collectés (risque de casse)
- Un verrou est proposé gratuitement aux foyers ne pouvant remiser leur bac
- En cas de déménagement, le bac reste sur place ainsi que le badge d'accès en déchèterie.

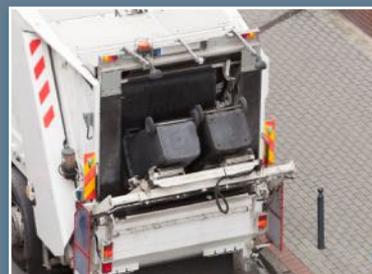
Une question sur le tri ou les collectes ?

03 83 43 23 76

ou

dechets@terrestouloises.com

Collectes des ordures ménagères et recyclables au 1er janvier 2023



Lundi, semaines impaires

- ➔ Lundis 2, 16 et 30 **janvier**
- ➔ Lundis 13 et 27 **février**
- ➔ Lundis 13 et 27 **mars**
- ➔ Samedi 15 et lundi 24 **avril**
- ➔ Samedi 13 et lundi 22 **mai**
- ➔ Lundis 5 et 19 **juin**
- ➔ Lundis 3, 17 et 31 **juillet**
- ➔ Lundis 14 et 28 **août**
- ➔ Lundis 11 et 25 **septembre**
- ➔ Lundis 9 et 23 **octobre**
- ➔ Lundis 6 et 20 **novembre**
- ➔ Lundis 4 et 18 **décembre**

Besoin d'adapter le volume de votre bac ?

Un changement gratuit par an et par foyer.

Réduisez vos déchets avec le compostage

Vente de composteurs bois :
300 litres -> 30 €
600 litres -> 40 €

En 2023, le tri évolue

A partir du **1er janvier 2023**, le tri des recyclables se fera séparément : d'un côté les papiers/cartons/cartonnettes et de l'autre les emballages.

Un petit effort pour chacun, mais qui, à l'échelle du territoire, fait toute la différence.

En triant séparément certains déchets recyclables, on limite les frais pour la collectivité puisque ce geste de tri est effectué par l'habitant (et non par un prestataire).

Et dans un contexte d'augmentation des coûts de traitement et des taxes (voir "Terres Toulousaines, le Mag – juin 2022⁴), c'est une source d'économie qui permet de limiter la répercussion de ces hausses sur la facture de chaque foyer.

Une raison de plus de s'y mettre : collecter séparément papiers, journaux, magazines, cartons et cartonnettes assure un meilleur recyclage car ces matériaux risquent moins d'être souillés par d'éventuels restes alimentaires.

À vos marques... Prêt(e)s ? Triez !

Pour savoir où déposer, rien de plus simple, il suffit de regarder les couleurs.

Au point d'apport volontaire **BLEU**

Papiers, journaux, magazines, revues, cartonnettes et cartons bruns (découpés en morceaux de moins de 40 cm).

Ces nouveaux équipements vont prochainement être implantés sur chaque point tri du territoire.



Au point d'apport volontaire **JAUNE**⁵

Emballages et flaconnage plastiques, briques alimentaires, sacs, sachets et films plastiques, pots, boîtes et barquettes, emballages métal et aluminium.



⁴ <https://fr.calameo.com/read/005419217b088f3152621>

⁵ Ou sacs jaunes pour les communes concernées par la collecte des emballages en porte-à-porte.

11.4. Affouage.

La municipalité de Gye propose des parcelles d'affouage aux habitants de la commune intéressés.

Le bois à couper et l'attribution des parcelles sont décidés par l'ONF⁶.

Chaque année l'information est diffusée courant novembre par tract (et prochainement sur notre internet) pour une inscription en mairie (21 personnes inscrites en 2022 contre une douzaine les années précédentes).



Une fois le bois coupé et empilé, la commission bois du conseil municipal passe sur chaque parcelle pour évaluer le nombre de stères et établir la facture au prix de **7€/stère**⁷.

La période d'abattage, façonnage et enstérage s'étale de fin mai à fin septembre. Le débardage et l'enlèvement du bois doivent être réalisés pour fin septembre.

Rappel d'usage, seuls les habitants de Gye peuvent bénéficier de ce service. Par ailleurs, nous précisons que les produits délivrés ou vendus à des particuliers sont destinés à un usage strictement personnel (bois de chauffage dans la très grande majorité des cas) et que leur revente est interdite⁸.

⁶ Organisation Nationale des Forêts

⁷ Tarif 2022

⁸ <https://urlz.fr/keOy>



Village dynamique

Gye, trois lettres pour
un record !



L'enseignement gynoïis

Une école d'avant.



Carte postale

Remonter le temps



Panneau d'information

Un peu d'histoire au
cœur de Gye

Bulletin Municipal 2022

Pour conclure cette année 2022, le groupe municipal vous offre ce poème pour rendre hommage à notre village.

Gye,

Qui n'aime ces jardins des humbles dont les haies
Sont de neige au printemps, puis s'empourpent de baies
 Que visite le merle à l'arrière-saison ;
Où dort, couvert de mousse, un vieux pan de maison
 Qu'une vigne gaîment couronne de sa frise,
Sous la fenêtre étroite et que le temps irise ;
 Où des touffes de buis d'âge immémorial
Répandent leur parfum austère et cordial ;
 Où la vieillesse rend les groseilliers avars ;
Jardinet mesurant à peine quelques ares,
 Mais si pleins de verdeurs et de destructions
 Qu'on y suivrait le fil des générations ;
Où près du tronc caduc et pourri qu'un ver fouille,
 Les cheveux allumés, l'enfant vermeil gazouille ;
Où vers le banc verdi les bons vieillards tremblants
Viennent, sur leur béquille appuyant leurs pas lents
 Et gardant la gaîté, – car leur âme presbyte
Voit mieux les beaux lointains que la lumière habite, –
 D'un regard déjà lourd de l'éternel sommeil,
Tout doucement sourire à leur dernier soleil ?

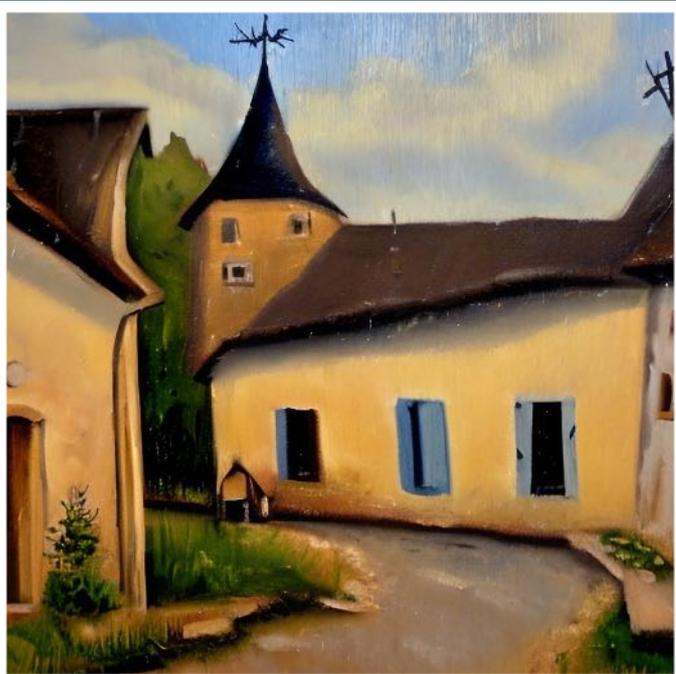


Image d'illustration générée par une intelligence artificielle à partir de mots clefs représentant Gye.

Jules **BRETON**